

FAJ
REPUBLIQUE DU BENIN

-----&&-----
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-----&&-----

DECRET N° 2009-454 DU 30 AOUT 2009
Portant Nomination et Promotion à titre
Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre
National du Bénin de son Altesse Cheikh
Nasser AL MOHAMMAD AL AHMED AL
SABAH

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N°2002 – 17 du 07 février 2007 modifiant et complétant l'article 2 de la Loi N°94 – 029 du 03 juin 1996 ;
- VU le Décret N°2009 – 260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Lettre N° 0340/PR/SGG/C du 14 Juillet 2009 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin.

DECRETE

Article 1^{er} : est nommé et élevé à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre National du Bénin à la Dignité de Grand Officier pour prendre rang du Jeudi 16 juillet 2009, date de sa réception dans l'Ordre, Son Altesse Cheikh Nasser AL MOHAMMAD AL AHMED AL SABAHA, Premier Ministre du Koweït.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 30 AOUT 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.

Dr Boni YAYI

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin

Dr Koubourath OSSENI

Ampliations : PR4 – AN4 – CC2 – CS2 – HCJ2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES30 – GCONB20 – SGG4 –
DEPARTEMENTS 12 - DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASEG –
ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 01.